

« BÉNÉVOLAT SENIOR : UN PROJET DE VIE RÉFLÉCHI »



OPAD

Dijon (21)

Fiche publiée le 26/09/2018

OBJECTIFS

Conforter l'engagement bénévole au sein de l'OPAD (Association de loisirs pour une retraite active). Préparer le renouvellement des générations de seniors bénévoles.

PRATIQUE

Communiquer sur l'action. Former les bénévoles. Réaliser un bilan et un suivi individuel.

Coût: Formation des bénévoles : 960€ ; Accueil accompagnement, suivi des bénévoles : 3000€



BÉNÉVOLE À L'OPAD : UN RÔLE ESSENTIEL

En février 2017, la Commission Bénévolat de l'OPAD, a décidé de consacrer l'année 2017 à ce thème. En effet, le rôle des seniors bénévoles de l'association est essentiel. Ils sont plus de 150 à consacrer leur temps, leur énergie et leur savoir à la vie de l'association qui compte plus de 2 600 adhérents. Si le bénévolat est utile à cette structure, il est aussi au bénévole lui-même car, sur le plan individuel, l'existence d'un lien direct entre la pratique d'une activité bénévole et l'amélioration du bien-être physique et psychologique a été mis en évidence par plusieurs recherches et enquêtes internationales. Le bénévolat est donc aussi un moyen de prévenir l'isolement des seniors et de favoriser un vieillissement actif. Il répond ainsi aux besoins et enjeux de l'association. L'OPAD est particulièrement attentive à ce que les seniors bénévoles bénéficient des meilleures conditions possibles d'exercice de leurs engagements en termes d'accueil, de formation, d'information et de pratique. L'association est dans un contexte en pleine évolution, notamment au niveau du renouvellement des bénévoles. C'est pourquoi des dispositifs d'accompagnement individuels ou collectifs, solides sont mis en place. Les partenaires de ce projet sont France Bénévolat (contributions et études), les organismes de formation sur lesquelles l'association s'appuie pour former les bénévoles, la Ville de Dijon pour la mise à disposition de locaux et les partenaires de l'OPAD (CCAS, Le Klube, etc.).

FORMATION ET FIDÉLISATION, LES POINTS CLÉS DU PROJET

En mars 2017, une première formation des bénévoles à eu lieu (accueil, situations conflictuelles, etc.) et une deuxième session s'est déroulée en juin (bénévolat et enjeux juridiques). A la fin du mois, l'OPAD a réuni les 150 bénévoles pour un bilan de fin de saison 2016/2017. Enfin, des Assises du Bénévolat ont été organisées en septembre 2017. Le premier semestre a donc été consacré à la formation des bénévoles afin de répondre aux besoins de l'association ainsi qu'aux compétences de plus en plus pointues de chacun. L'accueil des nouveaux bénévoles se fait quant à lui au second semestre. Pour les attirer et les fidéliser des outils sont mis en place pour répondre à leurs attentes en fonction de leurs différentes caractéristiques. L'OPAD informe régulièrement ses 150 bénévoles qui sont réunis à trois reprises durant la saison et notamment en début et en fin d'année. La Commission Bénévolat, constituée de représentants de bénévoles, est chargée régulièrement de la transmission des informations émanant de l'administration de l'association. Le recrutement de nouveaux bénévoles se fait par le biais de la gazette électronique hebdomadaire de l'association et lors d'événements spécifiques comme l'assemblée générale 2017 qui a eu lieu le 13 mai ou la journée Portes Ouvertes le 23 mai.

BÉNÉVOLE À L'OPAD : UN RÔLE ESSENTIEL

Un bilan est effectué chaque année en fin de saison d'activités et donne lieu à un échange collectif. Chaque bénévole est également reçu individuellement deux fois par an afin d'évaluer avec lui les conditions et la qualité d'exercice de son engagement, son évolution éventuelle et ses besoins en formation. Depuis le mois de septembre 2017, les bénévoles peuvent disposer d'un accès privé et personnalisé au site Internet de l'OPAD pour échanger en temps réel avec l'administration et le cadre référent. Ils peuvent, quand cela

s'avère nécessaire, disposer, en outre, d'outils facilitant l'exploitation des données et informations qu'ils sont appelés à enregistrer et à transmettre dans le cadre de leur intervention (pointage des activités, etc.). Cet élément est important puisqu'un dispositif personnalisé de prévention du décrochage d'activités a été mis en place. Ce dernier est particulièrement utile lors de convalescences longues ou de ruptures dans la vie des opadiennes et des opadiens.



APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme Dijon, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com